

CALENDRIER PECHE CARPE DE NUIT 2026

Pour l'étang de la DORE et du trou du Golf la pêche de la carpe de nuit est autorisée deux derniers week-end par mois du vendredi au dimanche 18 heures suivant le calendrier ci-dessous

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Du 20/03 au 22/03 Du 27/03 au 29/03	Du 17/04 au 19/04 Du 24/04 au 26/04	Du 22/05 au 25/05 Du 29/05 au 31/05	Du 19/06 au 21/06 Du 26/06 au 28/06	Du 17/07 au 19/07 Du 24/07 au 26/07
AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Du 21/8 au 23/08 Du 28/08 au 30/08	Du 18/09 au 20/09 Du 25/09 au 27/09	Du 16/10 au 18/10 Du 23/10 au 25/10	FERME	FERME

Les cartes suivantes permettent la pêche de la carpe de nuit : carte interfédérale, carte majeure , carte mineure, carte découverte enfant, carte femme et carte hebdomadaire. Les postes sont numérotés. La réservation est obligatoire soit par SMS. Un accord ou pas vous sera transmis.

Ou au numéro suivant : 06.63.10.77.55

La carte journalière et la carte de la ville de THIERS ne donnent pas le droit à la pêche de la carpe de nuit.

Le président

CALENDRIER PECHE CARPE DE NUIT 2026

Pour l'étang de la DORE et du trou du Golf la pêche de la carpe de nuit est autorisée deux derniers week-end par mois du vendredi au dimanche 18 heures suivant le calendrier ci-dessous

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Du 20/03 au 22/03 Du 27/03 au 29/03	Du 17/04 au 19/04 Du 24/04 au 26/04	Du 22/05 au 25/05 Du 29/05 au 31/05	Du 19/06 au 21/06 Du 26/06 au 28/06	Du 17/07 au 19/07 Du 24/07 au 26/07
AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Du 21/8 au 23/08 Du 28/08 au 30/08	Du 18/09 au 20/09 Du 25/09 au 27/09	Du 16/10 au 18/10 Du 23/10 au 25/10	FERME	FERME

Les cartes suivantes permettent la pêche de la carpe de nuit : carte interfédérale, carte majeure , carte mineure, carte découverte enfant, carte femme et carte hebdomadaire. Les postes sont numérotés. La réservation est obligatoire soit par SMS. Un accord ou pas vous sera transmis.

Ou au numéro suivant : 06.63.10.77.55

La carte journalière et la carte de la ville de THIERS ne donnent pas le droit à la pêche de la carpe de nuit.

Le président

CALENDRIER PECHE CARPE DE NUIT 2026

Pour l'étang de la DORE et du trou du Golf la pêche de la carpe de nuit est autorisée deux derniers week-end par mois du vendredi au dimanche 18 heures suivant le calendrier ci-dessous

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Du 20/03 au 22/03 Du 27/03 au 29/03	Du 17/04 au 19/04 Du 24/04 au 26/04	Du 22/05 au 25/05 Du 29/05 au 31/05	Du 19/06 au 21/06 Du 26/06 au 28/06	Du 17/07 au 19/07 Du 24/07 au 26/07
AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Du 21/8 au 23/08 Du 28/08 au 30/08	Du 18/09 au 20/09 Du 25/09 au 27/09	Du 16/10 au 18/10 Du 23/10 au 25/10	FERME	FERME

Les cartes suivantes permettent la pêche de la carpe de nuit : carte interfédérale, carte majeure , carte mineure, carte découverte enfant, carte femme et carte hebdomadaire. Les postes sont numérotés. La réservation est obligatoire soit par SMS. Un accord ou pas vous sera transmis.

Ou au numéro suivant : 06.63.10.77.55

La carte journalière et la carte de la ville de THIERS ne donnent pas le droit à la pêche de la carpe de nuit.

Le président

